

8 Novembre 2010

Monsieur le Député-Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Si la Coordination a souhaité s'adresser à vous ce soir, c'est pour vous informer de l'évolution pernicieuse du projet de rapprochement de la clinique Saint Germain et de l'hôpital. Les arguments initiaux avancés par les partisans du projet: mutualiser des moyens, éviter la concurrence d'une grosse clinique, obtenir les autorisations d'activités en chirurgie carcinologique, bénéficier du financement Hôpital 2012, se sont progressivement effondrés les uns après les autres. Même certains responsables politiques ont fini par se poser les mêmes questions que nous posons depuis plusieurs mois.

Finalement, devant la réalité financière défavorable, le directeur travaille sur un nouveau projet tout aussi pervers où seule la scénographie a changé. Il vise à libérer, voire réaménager des espaces pour introduire des lits de la clinique privée à travers un ou plusieurs Groupement de Coopération Sanitaire, mais sans précisions sur les modalités, le contenu ou le projet médical.

Des réaménagements dans d'autres étages pourraient aussi voir le jour et permettre d'étendre l'invasion lucrative. Le loup serait dans la bergerie ou le ver dans le fruit, choisissez la formule.

Qui peut aujourd'hui prétendre que cette démarche ne cherche pas à démolir par petites touches le service public hospitalier ? D'ailleurs les propos du directeur que nous avons rencontré le 4 novembre, sont révélateurs : il ne parle pas de service public hospitalier, mais de service AU public ; pour lui il ne fait pas de distinction entre le soin public et le soin privé. Il prône un égal accès aux soins pour tous mais oublie simplement (ou volontairement) de préciser « Accès égal aux soins publics pour tous ».

L'argument souvent répété, pour faire passer le projet, est la crainte de voir un pôle privé Saint Germain/Les Cèdres s'installer sur le bassin de Brive et faire concurrence à l'hôpital public de Brive. Cette crainte est balayée par le fait que de toute façon, la population est de plus en plus nombreuse à venir vers les hôpitaux publics, ne pouvant se permettre d'accéder aux soins privés. Et qui va nous faire croire que la solution de faire entrer la clinique par la petite porte ne débouchera pas sur une réelle concurrence annonçant la mort programmée de certaines activités de l'hôpital ?

Dans quelques années, si ce projet aboutissait, nous verrions, comme à Carpentras, la clinique demander le paiement de droit de passage dans les locaux si gracieusement remis ? Et revoir apparaître un projet de construction pour permettre à la clinique de s'étendre aux dépens de l'hôpital public ?

Il ne peut y avoir de compromission entre le secteur public de santé et le secteur privé commercial. S'il existe des possibilités de travailler par convention comme ça se fait déjà pour certaines activités, pourquoi chercher à marier la carpe et le lapin, si ce n'est pour voir naître un projet contre nature.

Pourquoi cet acharnement pour sauver un établissement privé qui n'a pas su ou voulu investir pour moderniser son plateau technique et qui n'apporte rien de plus à l'offre de soins ? A-t-on la même attitude complaisante pour l'entreprise DESHORS ou JACOB DELAFON, rien que pour prendre ces deux exemples..... ?

Pour ce qui concerne la Coordination, nous allons nous tourner vers la population du bassin de Brive, et vers le personnel hospitalier pour les informer de l'extrême dangerosité de ce projet ? Nous n'excluons aucune action pour nous faire entendre.

Les 27 et 28 novembre la Coordination Nationale des Comités de Défense des hôpitaux et Maternités de proximité organise ses 15èmes rencontres nationales, à Cosnac. Plus de cent comités de tout le territoire français seront représentés.

Le 27 novembre, à 18h, salle polyvalente de COSNAC, aura lieu un débat public auquel vous êtes invités sur le thème : "La santé et l'accès aux soins doivent répondre à nos besoins. Avec quelles résistances citoyennes et populaires pouvons nous l'imposer ?" avec la participation de Monsieur NUNZI, Trésorier et second de M. MALVY pour l'Association des Petites Villes de France, le Député-Maire de GUERET et le maire de LURE. D'autres sont attendus.  
La Coordination de Défense de l'Hôpital Public de Brive